



L'ACTION MUNICIPALE

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte • JANVIER 2016

**Sortez tuques, mitaines
et patins
le 20 février prochain !**



Festival d'hiver

Information page 2

À NE PAS MANQUER



**Programme de subvention
de couches lavables**

page 4



**Notre bibliothèque
obtient une distinction régionale**

Le comité *La Voix des Parents RDN* (Rivière-du-Nord) a honoré la bibliothèque de Saint-Hippolyte en lui décernant un prix coup de cœur pour les installations et l'accueil réservés aux tous-petits.

Cet honneur remis à l'équipe de la bibliothèque rejaillit sur toute la municipalité.

**LUNDI
1^{er} février
PROCHAINE
SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL
À 19 H
À L'ÉGLISE PAROISSIALE**

cliquez pour voir www.saint-hippolyte.ca

Votre conseil municipal



Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca



Gilles Beauregard

Maire-suppléant,
finances et
communications

450 563-2505 #2507



Yves Dagenais

Sports, loisirs
et plein air

450 563-2505 #2503



Chantal Lachaine

Culture, événements et
vie communautaire

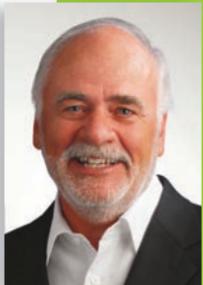
450 563-2505 #2502



Denis Lemay

Travaux publics et
sécurité publique

450 563-2505 #2506



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505

Mot du maire

Discours du maire à l'occasion de l'assemblée spéciale du conseil municipal pour l'adoption du budget 2016 de la Municipalité de Saint-Hippolyte, tenue le 14 décembre 2015.

Mesdames, Messieurs,

Après plusieurs semaines de travail de préparation, c'est avec beaucoup de fierté que nous vous présentons aujourd'hui le budget 2016 ainsi que le programme triennal d'immobilisations. Cet exercice est fondamental afin d'identifier les priorités et de mettre en place des projets tout en assurant une gestion saine de nos finances.

Depuis les trois dernières années, malgré des baisses importantes des transferts du gouvernement du Québec et un ralentissement économique du marché immobilier, nous avons pu maintenir un gel de taxes et de tarifs tout en réalisant des projets d'envergure pour améliorer votre qualité de vie.

Notre gestion serrée et rigoureuse nous a permis de faire des investissements importants au cours des dernières années, notamment pour la caserne, la bibliothèque et l'amélioration de notre réseau routier, tout en maintenant le gel du taux de taxation et de la tarification et en s'assurant de conserver une bonne santé financière.

Cette année encore, nous avons tout mis en œuvre pour vous offrir toujours plus de services de qualité tout en respectant votre capacité de payer. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous annonçons que nous allons réduire le taux de taxation d'un sous par tranche de 100 \$ d'évaluation pour 2016.

Conformément aux orientations gouvernementales qui deviendront obligatoires pour les municipalités dans les prochaines années concernant l'enfouissement des déchets, Saint-Hippolyte emboîte le pas et ce soir, nous nous engageons à mettre en place la collecte des matières organiques à compter de 2017. Pour ce faire, nous profiterons de l'année 2016 pour vous consulter et vous faire participer à la mise en place de notre démarche qui, évidemment, s'inscrit dans nos engagements et nos priorités en termes de protection de l'environnement.

Du côté du programme d'immobilisations, nous poursuivrons, au cours des trois prochaines années, le programme de réfection des chemins. notre réseau de drainage. En rendant ce réseau plus efficace, moins de sédiments se retrouveront dans nos lacs. La protection de nos 62 lacs est primordiale afin de maintenir la qualité de vie de nos citoyens et de protéger l'environnement. De plus, un drainage plus efficace permettra de

conserver nos chemins dans un meilleur état, résultant en d'importantes économies.

Toutes ces actions, comme vous pouvez le voir, permettent d'assurer la pérennité de nos infrastructures, de dynamiser notre municipalité et son noyau villageois, d'accroître notre richesse collective, de protéger l'environnement et de vous offrir des services de qualité tout en maintenant un fardeau fiscal respectueux de votre capacité de payer. Vous pouvez compter sur nous pour poursuivre notre travail en ce sens dans les prochaines années.

En terminant, je remercie le Conseil et tout le personnel de la Municipalité pour le travail accompli et vous pouvez être assurés que nous poursuivrons nos efforts afin de continuer d'offrir une meilleure qualité de vie à tous nos citoyens et citoyennes, à chaque année.

Bruno Laroche, Maire

LOISIRS ET PLEIN AIR

**Sortez tuques, mitaines
et patins
le 20 février prochain !**

Festival d'hiver

Entrée gratuite pour tous !

Horaire :
Le samedi 20 février*
11h à 15h

Lieu :
Centre de plein air Roger-Cabana



Programmation
Tours de traîneau à chiens (\$)
Mini-ferme
Chasse aux trésors
Animation thématique
avec Gédéon le bûcheron

Célébrez les plaisirs de l'hiver en famille, dans un site enchanteur, qui donne accès à une multitude de possibilités comme le patin sur sentier de glace, la raquette et le ski de fond. En plus de ces sports d'hiver, petits et grands auront le loisir de nourrir les animaux de la ferme, de déterrer des trésors enfouis sous la neige, d'écouter des histoires au coin du feu, de faire des tours de traîneau à chiens et même de patiner avec Gédéon le bûcheron !

L'accessibilité est gratuite au réseau des piste durant la journée du Festival.

*Annulé en cas de pluie

Jeux gonflables
Patins, ski et raquette
Musique d'ambiance
BBQ en plein air
SERVICE DE NAVETTE GRATUIT



Randonnée nocturne en raquettes

Le samedi 13 février se tiendra la première randonnée nocturne en raquettes au Centre plein Air Roger-Cabana. Les participants, munis de raquettes et de lampes frontales, seront guidés à travers les sentiers enneigés pour une randonnée d'environ 1h30. Par la suite, un goûter et un verre de vin seront servis à l'intérieur du pavillon.

Coût de l'activité

10 \$ résidents
15 \$ non-résidents

Location de raquettes :

2 \$ résidents
5 \$ non-résidents

Inscriptions

Maison des loisirs ou au
www.saint-hippolyte.ca



BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE

HEURES D'OUVERTURE

Mardi et mercredi 13 h - 20 h
 Jeudi et vendredi 10 h - 20 h
 Samedi 10 h - 15 h

450 224-4137

biblio@saint-hippolyte.ca

www.saint-hippolyte.ca

www.mabibliotheque.ca



Suivez-nous sur Facebook

À votre service !

Commentaires et suggestions

Votre opinion compte. C'est pourquoi une boîte, spécialement identifiée à cet effet, est mise à votre disposition près du comptoir de prêts. Il suffit d'inscrire vos commentaires et suggestions ainsi que vos coordonnées afin qu'un membre de l'équipe puisse faire un suivi adéquat.

Appel de dossiers pour expositions 2017

Artistes et artisans sont invités à soumettre leur candidature pour de futures expositions à la biblio.

Merci de faire parvenir votre dossier à ambraun@saint-hippolyte.ca

- Curriculum vitae
- Démarche artistique (1 page maximum)
- 5 photos de vos œuvres récentes en format JPG



Programmation EXTRA

Spécial St-Valentin : Je m'emballe pour toi !

2 au 13 février

Choisissez à l'aveuglette un livre thématique, soigneusement emballé, parmi notre sélection. Osez ajouter du piquant à votre quotidien !

Spécial *La relâche* !

C'est gratuit !

Avis important : Inscriptions requises pour toutes les activités.

Dans le cadre de la semaine de relâche, trois activités seront proposées pour le plus grand plaisir des 3 ans et plus à la bibliothèque.

Avis important : Inscriptions requises



Mardi, 1^{er} mars

Éducazoo

Manipulation d'animaux exotiques avec la présence d'un animateur certifié.

Salle multifonctionnelle (+6 ans)

Gr. 1 : 14h-15h, COMPLET

Gr. 2 : 15h-16h,

Forêt enchantée (+3 ans)

Gr. 3 : 14h-15h

Gr. 4 : 15h-16h

Mercredi, 2 mars

Activités scientifiques

Expériences amusantes avec un faux-scientifique aux méthodes bizarroïdes.

Gr. 1 pour les 3-6 ans 14h-14h40

Gr. 2 pour les +7 ans 14h40-15h20

Gr. 3 pour les +7 ans 15h20-16h

Capacité d'accueil : 15 enfants par groupe

Jeudi, 3 mars

Spectacle de magie avec un pirate

Animation interactive où la magie et les péripéties d'un pirate ne font qu'un !

Gr. 1 pour les +3 ans 14h-15h

Capacité d'accueil : 60 personnes

Programmation régulière



6 février

Spécial

St-Valentin

Heure du conte

1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 10h30-11h30

Lecture d'une histoire suivie d'un bricolage thématique.



Scrabble libre

Tous les jeudis de 13h30-16h

Une façon amusante de jongler avec les mots autour d'un bon café !

Exposition



Alexis Chartrand | photographie

21 janvier au 9 mars

365

Cet artiste a plus d'une corde à son arc puisqu'il compte à son actif, outre la photographie, la réalisation d'un documentaire sur une personnalité connue, Louis-José Houde, qui lui a valu une nomination aux prix Gémeaux. Avidé de défis créatifs, en 2015, il décide de prendre une photo par jour. Le 31 décembre dernier, prenait fin son projet ambitieux. Découvrez l'univers d'Alexis Chartrand qui se déploie en 365 photos en couleur comme en noir et blanc. À voir absolument !

Vernissage 21 janvier | 5 à 7

Venez admirer et célébrer le résultat de cette première expo solo d'Alexis Chartrand. Bienvenue à tous !



Cercle de lecture

2^e vendredi de chaque mois de 10h-12h

Échange autour d'un sujet ou auteur commun.

inscription requise 450 224-4137



Rétrospective

Spectacle de Noël avec Mme Pommette

Le 12 décembre dernier, 60 personnes ont profité de la venue de Mme Pommette et de ses marionnettes.





Le chauffage au bois

Le chauffage résidentiel au bois constitue une source importante d'émission de contaminants dans l'air aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des résidences.

En effet, lors de la combustion, un poêle ou foyer non certifié mal entretenu et mal utilisé, émet une grande quantité de particules fines dans l'atmosphère. Celles-ci peuvent avoir des effets nocifs sur la santé des gens sensibles à la pollution de l'air.

Depuis 2009, il est interdit au Québec de fabriquer, de vendre et de distribuer des appareils de chauffage au bois non conformes aux normes environnementales de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'United States Environmental Protection Agency (US EPA).

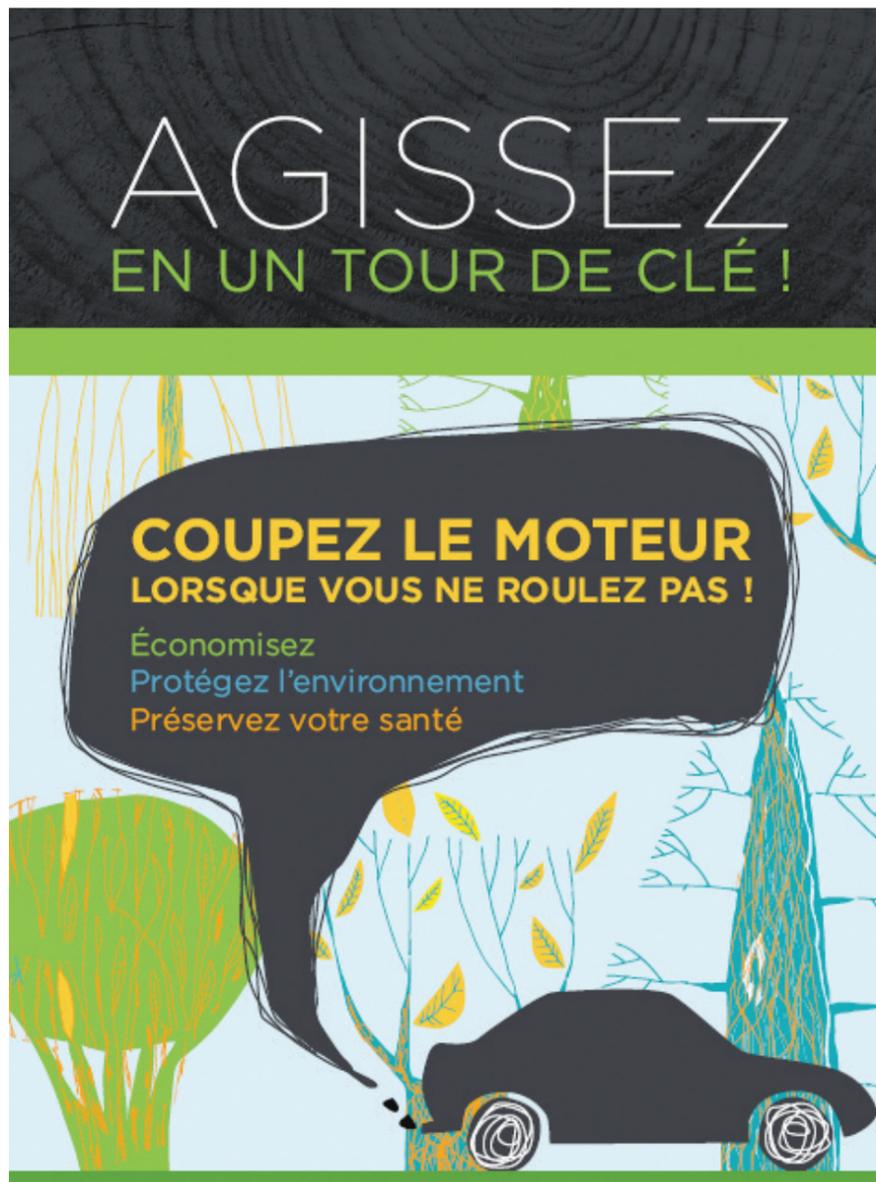
Les appareils répondant aux normes EPA :

- Réduisent de 60 à 90 % les émissions de particules et de fumée;
- consomment 33 % moins de combustible pour une même production de chaleur.

Voici comment augmenter l'efficacité de votre appareil de chauffage au bois tout en réduisant les émissions de polluants :

- Faites installer votre appareil certifié par un professionnel pour assurer le respect des normes;
- Suivez les instructions d'entretien du fabricant;

- Installez un thermomètre sur le tuyau de fumée et assurez-vous de garder la température de la fumée entre 350°F et 400°F;
- Utilisez du bois propre et sec et brûlez du bois dur plutôt que du bois tendre ;
- Utilisez uniquement du papier journal propre, du carton compressé ou du bois d'allumage sec pour démarrer le feu;
- N'utilisez jamais d'essence, de kérosène, ou d'autre accélérateur;
- Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, ni pneus, car ceux-ci libèrent des produits toxiques dans l'air;
- Enlevez l'excédent de cendres afin de ne pas bloquer les orifices d'entrée d'air.
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année.



Coupez le moteur : ça se fait en un tour de clé!

La marche au ralenti consiste à laisser tourner le moteur lorsque la voiture ne roule pas. Parfois inévitable (dans la circulation), elle est souvent inutile et nuisible. Elle produit des émissions nocives comme le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO²) et les oxydes d'azote (NO_x).

Limiter la marche au ralenti diminuera votre consommation d'essence, limitera l'usure du véhicule, sera bénéfique pour la santé de votre entourage et réduira les émissions de gaz à effet de serre.

Pour plus d'informations sur la marche au ralenti, consultez le dépliant au www.saint-hippolyte.ca.



Programme de subvention de couches lavables

La Municipalité reconduit en 2016 son programme de subvention de couches lavables, qui a pour but de réduire la quantité de matières résiduelles envoyée au site d'enfouissement. En effet, une subvention de 200 \$ sera remise aux parents qui décident de faire un geste généreux envers l'environnement et qui achèteront des couches réutilisables. Les conditions pour être admissible à la subvention :

- Être résident permanent et fournir une preuve de résidence (permis de conduire encore valide, compte de taxes le plus récent; compte de services);
- Fournir une preuve d'achat, celle-ci doit inclure les informations suivantes :
 - le nom et les coordonnées du détaillant;
 - la date de l'achat;
 - le nombre de couches achetées. (afin d'être admissible, il faut acheter un ensemble d'au moins 20 couches réutilisables.);
- L'enfant doit être âgé de moins d'un (1) an au moment de l'achat desdites couches ;
- Fournir une preuve de naissance (certificat de naissance, déclaration de naissance).

Veuillez noter que les couches réutilisables doivent avoir été achetées après le 1^{er} janvier 2016.

Le formulaire de demande de subvention est disponible au www.saint-hippolyte.ca dans la section Services aux citoyens – Ordures, recyclage et matières organiques – Autres services et programmes municipaux.